Droits de l'Homme

Rapport annuel 2022





L'institut Luxembourgeois de la Qualité de Vie au Travail

« Une autre perspective sur la qualité de vie au travail »

Notre mission

Accompagner les entreprises et les personnes pour Allier Qualité de Vie au Travail et performance de l'entreprise



Ce rapport répond aux exigences du pacte national luxembourgeois en matière des droits de l'Homme et reprend les points d'exigence de ce cadre

PACTE NATIONAL ENTREPRISES ET DROITS DE L'HOMME LUXEMBOURG





Niveau de risque en matière des droits de l'Homme

Le risque en matière de droit de l'Homme au sein de l'ILQVT et sur sa chaine de valeur est faible.

- Notre raison sociale favorise naturellement les droits de l'Homme
- Nous sommes une entreprise de prestations de services
- Notre activité est centrée au Luxembourg, en France et en Belgique
- Nos fournisseurs principaux sont au Luxembourg, en France, Belgique et Pays Bas

Communication de notre engagement public en matière de droits de l'Homme.

Notre institut est labellisé Entreprise Socialement Responsable – ESR et Responsible Europe. Il communique sur son engagement en matière des droits de l'Homme sur son site internet et avec ses prestataires externes principaux

La Direction a co-défini avec le personnel cet engagement



Notre périmètre en matière des droits de l'Homme

Notre action est ciblée sur

- Notre personnel et nos partenaires externes
- Le personnel de notre chaine de valeur
- Les publics vulnérables que nous accompagnons dans le cadre de nos activités sociétale (accompagnement des personnes en matière de santé mentale)

Actions à venir sur cet axe de travail

A compter de 2024, les nouveaux contrats de travail et de prestations mentionneront notre engagement en la matière afin que les parties prenantes concernées soient informées de notre engagement.

A ce jour nos salariés, partenaires et clients sont informés de notre engagement envers les droits de l'Homme au travers de notre page internet dédiée à notre engagement RSE et en matière de droits de l'Homme, de notre label ESR et du logo Pacte des droits de l'Homme mentionnés sur nos supports de communication. Les supports papier seront progressivement mis à jour.



Nos domaines de vigilance

Notre action est ciblée sur

- La prévention des risques professionnels et la santé au travail
- Des salaires équitables
- La protection des données
- Le respect de la vie privée avec des horaires flexibles

La raison d'être de l'Institut Luxembourgeois de Qualité de Vie au Travail est la santé, la qualité de vie et la sécurité au travail. Ainsi toute notre organisation, nos prestations et nos communications nourrissent la prévention des risques professionnels.

Nous sommes une entreprise labellisée "Entreprise socialement responsable" et en attente d'un agrément comme société à impact sociétal à 100% de part reconnue d'utilité publique. Les salaires sont plafonnés et équitables par essence avec ce statut. La protection des données est reprise dans les contrats de travail, les contrats avec nos principaux partenaires.

Le temps de travail est annualisé et organisé pour permettre à chacun de gérer son équilibre de vie suivant ses besoins.

Nous avons depuis la création de l'Institut, comme projet de préserver le droit à une alimentation et une vie naturelle en mettant en place une ferme de permaculture à même de nourrir le personnel de l'entreprise et autant que possible son écosystème de façon locale, responsable et durable. Ce projet sera réalisé dès que les fonds nécessaires seront rassemblés. L'organisation du travail est construite pour générer le moins d'impact environnemental possible.



Rôles et responsabilités en interne au sujet des Droits de l'Homme

Notre coordinateur RSE est en charge de la coordination de la coordination de nos engagements et actions en la matière. Cela inclut les droits de l'Homme, la QVT et la protection de l'environnement.

Il a été nommé coordinateur Droits de l'Homme et sa fiche de fonction précise spécifiquement ce sujet.

Le processus décisionnel en matière des droits de l'Homme est défini dans les rôles et responsabilités de chaque acteur dans l'entreprise.

Les sujets les plus saillants sont discutés le cas échéant avec la Direction qui est impliquée dans la mise en place d'actions de suivi en cas de risques nouveaux ou évolutifs en la matière.

La prévention des risques liés à la santé physique, et mentale des collaborateurs est centrale dans notre Institut. Tout le personnel et les partenaires intervenants externes sont formés à la démarche de Qualité de Vie et de prévention des risques professionnels. L'accent est mis sur le risque psychosocial. Les situations de travail à risque sont identifiées en temps réel le cas échéant et traitées dans les meilleurs délais. Chacun dans notre écosystème maitrise la méthodologie QVT propre à ce sujet et a pu développer les compétences psycho-émotionnelles et techniques pour la mettre en place et l'utiliser au quotidien.



Processus de remontées de situation à risque en matière de Droits de l'Homme

Tous les employés, intervenants externes, et partenaires commerciaux de notre chaine de valeur peuvent remonter une situation à risque en matière de droits de l'Homme.

Notre document d'information destiné au personnel et aux intervenants externes est bilingue anglais français pour permettre à chacun de le comprendre.

La confidentialité et l'absence de représailles sont assurées.

La façon dont les situations à risque remontées sont traitées, le cas échéant, est clairement précisée à ces derniers.

Les salariés peuvent suivre une formation sur les droits de l'Homme.

Nos principaux partenaires sont informés de notre engagement en matière de droit de l'Homme.

Nous prévoyons d'intégrer dans les nouveaux contrats commerciaux la notion de droits de l'Homme à partir de 2024.



Evaluation des risques en matière de droits de l'Homme

En 2023 aucun risque n'a été détecté ou remonté à notre Institut. Cette information est repris sur notre site internet

En 2024 nous procéderons à une évaluation plus précise.

En interne

Notre système d'amélioration continue des conditions de travail et de qualité de vie au travail nous permet de recueillir les situations à risque repérée dans ce domaine par les employés. Les points sont traités en interne et au besoin des plans d'actions sont mis en œuvre et évalués.

En externe

Sur notre site internet toutes nos contreparties sont invitées à nous soumettre toute éventuelle situation à risque dans notre champ d'activité. En cas de besoin il est possible d'escalader la situation à un membre de la Direction ou à un organe tiers.





Contact droits de l'Homme : info@qvt.lu